

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur,
certifie avoir examiné l'enfant,
né (e) le

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de signe clinique apparent
contre indiquant la pratique du Judo à l'entraînement et en
compétition.

Fait à

Le



CACHET DU MEDECIN OBLIGATOIRE

Pour les détenteurs d'un passeport, pensez à le faire valider par votre médecin

JUDO CLUB ANNEMASSE

2020



2021



La team « Vétérans » à l'EUROMASTER de LILLE (750 combattants venant de 26 pays différents)
Thierry CARDOSO, Nico BREGERERE 2èmes, Aurélie PETAT 3ème, Fred ORSO, Jérôme CHEVALLIER 5èmes

Tel: 04.50.37.36.65



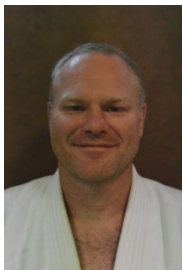
contact@judoclubannemasse.com



Judo Club Annemasse

LES ENSEIGNANTS

JUDO



Jérôme CHEVALLIER
Directeur technique
(Dojo rue des Alpes)
BEES2 : 014070084
5^{ème} dan



Frédéric LEBREUILLY
Enseignant
(Dojo maison des sports)
BEES1 : DE069120114
4^{ème} dan



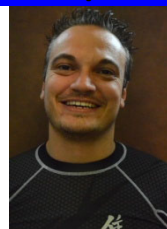
Yann CHIFFOLEAU
Enseignant bénévole
(Dojo du Salève)
BEES1 : 067110114
4^{ème} dan

AIKIDO



Daniel CONEGGO
Enseignant
6^{ème} dan
BEES1 : 3186248

JU JITSU/COMBAT



Frédéric BOURLA
Enseignant bénévole
2^{ème} dan

KENDO



Solon BARRACLOUGH
5^{ème} dan
BF : PS0202
Enseignant bénévole



Jean Christophe PEZOUS
6^{ème} dan
BF EK : 9514
Enseignant bénévole



Stéphane JOLIVET
4^{ème} dan
CFEB : 0987
Enseignant bénévole

TARIFS DES COURS POUR L'ANNEE 2020/2021

Notre forfait est basé sur une année sportive qui va de septembre à juin

POUR LES NOUVEAUX ELEVES, DROIT D'ENTREE ET FRAIS DE GESTION

25,00 €

COTISATION ANNUELLE POUR UN COURS PAR SEMAINE

- De 5 à 14 ans **195,00 €**

COTISATION ANNUELLE (sans limitation de cours)

- De 6 à 20 ans **255,00 €**
- A partir de 20 ans **285,00 €**

*Remise de 20 % à partir de la 2^{ème} personne de la même famille (père, mère, enfant)

Tarif préférentiel pour les ceintures noires : 180 €

LA LICENCE FEDERALE ANNUELLE EST OBLIGATOIRE

Licence Fédérale Judo/Ju-Jitsu /MMA Free Fight /Kendo **40,00 €**

Licence Fédérale Aïkido **37,00 €**

TOUS REGLEMENTS DOIVENT ETRE PAYES EN TOTALITE LORS DE L'INSCRIPTION. AUCUN CREDIT POUR LES REGLEMENTS ESPECES.

Nos cours reprendront le LUNDI 31 AOUT 2020

Nous serons à votre disposition dans les locaux du club les

VENDREDI 28 AOUT de 17h30 à 19 h

SAMEDI 29 AOUT de 10 h à 12 h

Les réinscriptions peuvent se faire auprès du **secrétariat uniquement en juin** ou par courrier **avant le 31 août**, passé cette date les enfants ne seront plus prioritaires.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné
agissant en qualité de autorise les responsables du
Club Sportif auquel adhère mon enfant à prendre,
en cas d'accident sérieux dans la pratique du sport, toutes décisions d'ordre
médical ou chirurgical, en mes lieux et places, s'il leur est impossible de me
joindre en temps voulu.

Je prends note que mon enfant sera sous ma responsabilité avant le début et à
la sortie de son cours et de ce fait décharge de toute responsabilité
l'enseignant.

« **Droit à l'image** : l'inscription de l'enfant mineur emporte de fait l'autorisation d'utiliser l'image du mineur
inscrit à fin exclusive de promotion et de diffusion de l'image du Judo-Club d'Annemasse sous toutes ses
formes ».

SIGNATURE

Avec la mention « lu et approuvé »

Procédure sanitaire Covid 19

Afin de minimiser les risques liés au Covid 19 merci de respecter les consignes, ci-dessous.

- Durant les horaires des cours l'accès au dojo n'est autorisé qu'aux adhérents du club, les parents devront rester à l'extérieur pour déposer ou attendre leur enfant.
- Les inscriptions s'effectueront en dehors des heures de cours
- Le lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée du dojo.
- Les enfants devront arrivés en kimono avec une veste de survêtement ou anorak par-dessus en fonction de la saison, avec un sac contenant, un masque, une petite bouteille de liquide hydro-alcoolique et une paire de tongs ou claquettes.

Le Judo Club Annemasse mettra en place toute les procédures de désinfections afin de garantir la plus grande sécurité des enfants et adultes pratiquants. **L'ENTREE DU DOJO SERA REFUSEE EN CAS DE MANQUEMENT.**

HORAIRES DES COURS « DOJO RUE DES ALPES » A ANNEMASSE

JUDO Cours enfants

- Elèves nés en 2015 (éveils)

Mercredi	16h30 à 17h15
Jeudi	17h00 à 17h45
- Elèves nés en 2013/2014 (Mini-poussins)

Mardi	17h00 à 18h00
Mercredi	14h30 à 15h30
Jeudi	17h45 à 18h45
Vendredi	17h00 à 18h00
- Elèves nés en 2011/2012 (Poussins)

Lundi	17h00 à 18h00
Mardi	18h00 à 19h00
Mercredi	15h30 à 16h30
Vendredi	18h00 à 19h00
- Elèves nés en 2009/2010 (Benjamins)

Lundi	18h00 à 19h00
Mercredi	17h15 à 18h15
Vendredi	19h00 à 20h00
- Elèves nés en 2007/2008 (Minimes)

Mardi	19h00 à 20h00
-------	---------------

JUDO Cours adultes

- Adultes

Mardi	19h30 à 21h00
Jeudi	19h30 à 21h00

COURS DE KATA

jeudi 18h45 à 19h30

JU-JUTSU

- Judo/Ju-Jitsu (self défense) Lundi 19h00 à 20h30
- Ju-Jitsu (MMA loisirs/Combat) Lundi 19h30 à 21h00
Mercredi 18h15 à 20h00

AIKIDO

- Cours adultes

Lundi	12h15 à 13h15
Mercredi (salle kendo)	19h00 à 20h00
Mercredi	20h00 à 22h00
Samedi	09h30 à 11h30

KENDO

- Adultes (débutants) Mardi et Jeudi 18h45 à 20h
- Adultes (Porteurs d'armure) Mardi et Jeudi 20h00 à 21h30
- Jeunes (de 7 à 15 ans) Mercredi 17h30 à 19h

